[p. 229-239]

XII

OBSERVATIONS SUR DIVERS EMPLOIS DU GÉNITIF

(GÉNITIFS « D'ESTIMATIONS », « D'ABONDANCE » ET DE « PRIVATION », DU « GRIEF », GÉNITIF COMPLÉMENT DE VERBES « AFFECTIFS »)

par GUY SERBAT
Professeur émérite à la Sorbonne
1, rue Victor-Cousin, 75230 Paris Cedex 05

SOMMAIRE. — *Dans une étude précédente a été exposée : 1) la nature du G partitif, nombre et non pas cas; 2) le processus possible du passage du partitif à l'adnominal par le jeu de l'apposition. D'autres emplois du G très minoritaires, s'expliquent par la proximité sémantique fondamentale du partitif et de l'ablatif. Les langues indo-européennes ont choisi des solutions diverses, telle ne conservant que des G formels (grec), telle autre seulement des ablatifs formels (slave, balte), d'autres encore distinguant plus ou moins les deux cas (sanscrit). Les prétendus G de privation et d'abondance sont d'anciens G « ablatifs »; les G après verbe de sentiment, les G de grief sont des G « ablatifs » de cause.*

EPITOME. — *Nuper ostendimus : 1) quid nobis G partitiuus uideretur esse : hic ad numeros, non ad casus pertinet; 2) quomodo a numero partitiuo ad multo communiorem ac prope solum geuetiui usum transiri posset — i. e. geuetiui altero nomine recti. Nunc alios geuetiui usus, qui uulgo detractione uerbi cuiusdam (e. g. nomine, crimine, culpā, etc...) explanari solent, potius ut reliquias uetustissimi ablatiui intellegendos arbitramur. Longinquitatem enim G in « indigeo rerum » significat, originem in « uini repleo », causam in « culpae paenitet » uel « proditionis accusatus ». Latinus ergo sermo nobis uestigia praebet eius antiquissimi status in quo per G et Ab, quamuis multis formis, tamen unius casus uis exprimebatur.*

I Le présent exposé fait suite, et même s'articule exactement à l'étude récente, publiée au début de 1988, sur le génitif « **partitif** » et le génitif « **adnominal** » [1]. Il ne sera donc pas inutile d'en rappeler très brièvement le contenu, d'autant plus qu'il s'agit là des emplois de loin les plus nombreux du G.

Le grec, chez Homère et en Attique notamment, éclaire bien l'étonnante liberté syntaxique du G dit « partitif » (et ses enseignements sont confirmés par plusieurs langues indo-européennes, au premier rang desquelles les langues slaves et baltes).

Soient les exemples suivants :

1) Hérod., 3, 102 : Εἰσὶ γὰρ αὐτῶν καὶ παρὰ βασιλέϊ τῶν Περσέων (≡ N) : « Il y a aussi de ces (fourmis géantes) chez le roi de Perse ».

2) Hom., *passim* : οἴνοιο (πιεῖν) (≡ Ac) : « boire du vin ».

1. Guy SERBAT, *Linguistique latine et linguistique générale, B. C. I. L. L.*, Peters, Louvain, 1988 (voir la 3e conférence, p. 55 à 62, sur le génitif partitif).

3) Hom., Φ 560 : λοεσσάμενος ποταμοῖο (≡ Loc.) : « m'étant baigné dans le fleuve ».

4) Hom., ρ 411-412 : πλῆσαν... πήρην/σίτον καὶ κρειῶν (≡ I, Ab?) : « ils remplirent la besace de pain et de viandes ».

5) Hom., Λ 761 : πάντες δ' εὐχετόωντο θεῶν Διΐ Νεστορί τ' ἀνδρῶν (≡ D. Cf. SCHWYZER, 115) : *tous adressaient leurs prières parmi les dieux à Zeus, et à Nestor parmi les hommes.*

Ce qui saute aux yeux, c'est l'aptitude du G partitif à occuper n'importe quelle position syntaxique (avec, en grec, une prédilection pour l'accusatif et le locatif).

Tout le monde l'a signalé mais on ne tire pas de ce fait surprenant LA conclusion capitale, que la forme dite de G partitif *n'est pas la marque d'une fonction dans la phrase.* Convenant à toute position syntaxique, ce G n'est donc proprement l'expression d'*aucune* d'elles.

Ce G informe seulement sur *la façon d'envisager « la chose »* : on l'envisage pour une part d'elle-même : fraction de l'unité ou nombre restreint, délimité dans une pluralité. Il est dit expressément qu'on boit « *du* vin » — et non pas tout le vin disponible —; ou qu'il y a « *de* ces (fourmis) » chez le roi de Perse, à titre d'échantillon de l'espèce.

Tout cela est admis. Il faut, à mon avis, pousser plus loin les conclusions, et dire fermement que ce G n'appartient pas au paradigme des *cas*, mais à celui du *nombre.* Il prend place dans une échelle de quantification qui — pour nos langues dans leur état le plus ancien — peut s'écrire :

Pluriel
Duel
Unité
Fraction (d'une unité ou d'une pluralité).

Autrement dit, il convient d'ajouter un terme aux degrés de quantification traditionnellement reconnus.

La question qui se pose est de savoir par quelles voies cette forme non casuelle a pu prendre place parmi les marques des fonctions casuelles, et même parmi les plus « fonctionnelles », si l'on peut dire — puisque de grands linguistes (KURYŁOWICZ, BENVENISTE) la déclarent « purement syntaxique » (donc, à leurs yeux, non sémantique).

Caton écrit, *Agr.*, 74 : *farinam in mortarium indito,* aquae *paulatim addito, subigitoque pulchre... Mettez de la farine dans un mortier, ajoutez de l'eau progressivement, remuez comme il faut*[2]...

C'est un des exemples, peu nombreux en latin, de G partitif (*aquae*) occupant une position syntaxique d'accusatif. Peu nombreux parce que le latin annule habituellement la précision partitive; à preuve l'accusatif *farinam* qui, dans ce contexte, ne peut se traduire que par « *de la* farine ».

Au § suivant (75) autre recette : *farinam libram indito* : « mettez de farine, une livre »... Ces trois expressions s'ordonnent ainsi : (74) *farinam* :

2. C'est une solution désespérée et insoutenable que de voir dans *aquae* un complément de l'adverbe *paulatim.* D'ailleurs les autres exemples de G partitif latin en position d'objet n'offrent pas la possibilité d'user de cet expédient pour éluder la question posée si clairement par le grec, le sanscrit et d'autres langues indo-européennes.

objet; l'interprétation partitive est imposée par le contexte; (74) *aquae* : partitif : « de l'eau »; ce G partitif occupe la place syntaxique d'un accusatif; (75) *farinae libram* : *farinae* désigne une quantité restreinte de farine (comme *aquae* en 74). Mais cette délimitation est fixée à « une livre » par le contexte *libram*.

La notion quantitative est exprimée, sans précision, par la désinence -ae; avec précision par le lexème *libr(am)*. Au plan grammatical, *libram* est en apposition à la désinence *-ae*. Mais, alors que *farinae* est une forme quantitative figée, insensible aux appositions syntaxiques, *libr(am)* reflète par sa désinence propre la position de tout le syntagme *farinae libr(am)* dans la phrase.

D'où la tendance compréhensible à considérer ce terme syntaxiquement éclairant comme la tête du syntagme nominal; et, parallèlement, à voir dans l'immobile *farinae* le déterminant régi par *libr(am)* [3].

Cette inversion des rapports dans le groupe appositionnel était favorisée par la redondance sémantique entre *-ae* et *libr(a)* : redondance qui joue en faveur de *libra*, quantitatif lexical exact, alors que *farinae* est un quantitatif grammatical imprécis.

Farinae libram ainsi réinterprété fournit le modèle du syntagme nominal à « complément de nom » (N 1-N 2), dont on connaît la prodigieuse fortune, en latin principalement [4]. Des comptages sur des textes divers permettent d'affirmer que la fonction adnominale représente environ 95 % des emplois du G en latin (96,9 % Lucrèce, I; 94,7 % Virg., *Georg.*, III et IV; plus de 96 % dans la *Première action contre Verrès*).

Ce score écrasant autorise tout à fait à dire — sans trop s'embarrasser d'analyses plus fines [5] — que la fonction (syntaxique) du G est bien de signaler le complément de nom. C'est exact mais insuffisant, même synchroniquement : car la minorité, même réduite à 5 %, existe; et l'on doit essayer de rendre intelligibles ces emplois qui, en latin du moins, paraissent si aberrants que des savants aussi considérables que KURYŁOWICZ de nos jours (après tant d'autres, de Priscien à Sanctius et à Port-Royal) s'en débarrassent par l'astuce inusable de l'ellipse : *proditionis damnare*, c'est *proditionis (crimine) damnare*. Et KÜHNER-STEGMANN, posant en principe que le G est adnominal, en font dans tous les cas le complément du substantif « qui se cache » dans le verbe ou dans l'adjectif.

II L'expression de la « mesure ».

Parmi les voies à explorer, il y a la notion même de « partition », trop peu analysée, ou d'une façon très approximative. « Partition » n'est pas un

3. Des amis nous ont objecté que notre thèse oblige à admettre un passage de la « catégorie du nombre » à la « catégorie des cas ». Nous ne voyons pas là de difficulté, mais au contraire la confirmation de la transcendance ultime du sémantique le plus abstrait sur toutes les classes et catégories de la morpho-syntaxe.

4. J.-P. MAUREL a présenté une étude approfondie du G quantifiant, mais dans le cadre syntaxique du groupe nominal (cf. bibliographie).

5. L'extension du tour « N 1-N 2 (partitif) », ou, pour le français « N 1 de N 2 » n'occulte pas la spécificité des tours proprement quantitatifs. *Deux kilos de pâtes* et *le chien du voisin* ne se prêtent pas aux mêmes opérations. Que « pâtes » reste profondément la tête du syntagme se voit à l'impossibilité de le supprimer : **il a mangé deux kilos*, tandis qu'on peut supprimer le quantitatif lexical : *il a mangé des pâtes*; *il en a mangé*. Inversement *il a vu le chien* est très correct.

concept simple; il semble d'emblée évident que *du vin, uinī*, οἴνοιο sont plus complexes que les lexèmes-pancartes *vin, uinum*, οἶνος. Dans l'opération de partition, la chose (l'objet de pensée) est envisagée simultanément de deux manières :

— dans la spécificité notionnelle que confère le thème, indépendamment de toute désinence;

— et en même temps comme *limitée* quantitativement *à une part d'elle-même*; c'est le rôle de la désinence, en latin ou en grec, celui de l'article partitif en français.

Cette *saisie double* d'un même être, par le biais de la quantification, a pour ressort essentiel une mise en relation, un rapport. On pourrait représenter le phénomène par [x/X], où x est la *partie* retenue, délimitée, du *tout* X. Je dirais volontiers que dans cette formule anodine les éléments capitaux ne sont pas tant x ou X, mais la barre oblique qui symbolise la détermination de x par rapport à X; et aussi les [ ] rappelant la nécessaire saisie synthétique de l'ensemble.

Dès lors, il ne paraît pas absurde de penser que la « mesure » en général — qu'il s'agisse des dimensions spatiales, des coordonnées temporelles, de l'âge, du prix, voire de la valeur ou de l'estimation — puisse être exprimée par le G. Car une « mesure » implique qu'on situe la chose mesurée, que ce soit par *rapport* à un étalon qui ordonne l'espace ou la durée, que ce soit par *rapport* à une échelle de valeurs admise par une société donnée.

En tout cas, les exemples ne manquent pas. Les langues slaves, baltes et germaniques, entre autres, fournissent quantité d'emplois de déterminations temporelles au G (souvent figées sous une forme quasi- adverbiale : russe *segodnja* (mot à mot *huius diei*) « aujourd'hui »). Pline, dans une de ses diatribes vertueuses contre le luxe (*N. H.*, 36, 5-7) stigmatise l'édile Scaurus pour avoir érigé en 58 a. C. un théâtre à 360 colonnes, alors que l'orateur L. Crassus, consul en 95 a. C., s'était contenté de six colonnes (en marbre de l'Hymette il est vrai), et ne dépassant pas douze pieds : ... *nec... longiores duodenum pedum.* L'explication à laquelle pense SZANTYR est compliquée et arbitraire : il y aurait ici un G de qualité, avec ellipse de *quam.* Bien qu'on puisse dire aussi *columnae duodenum pedum*, la position du syntagme *duodenum pedum* à côté d'un adjectif se comprend mieux comme l'expression directe d'une dimension.

C'est plutôt le « G de qualité » qui recèle souvent un G de mesure (mais nous laisserons de côté ce développement). Une preuve décisive qu'une notion de valeur peut s'attacher au G seul (indépendamment du contexte) est fournie par des expressions comme Plaute, *Truc.*, 489 : *pluris est oculatus testis quam auriti decem, un témoin qui a des yeux vaut plus que dix qui n'ont que des oreilles.* C'est ici que prennent place tous les *flocci, nihili, nauci*, etc..., dont se régale le populaire. Cicéron écrit, *Att.*, 12, 28, 2 : *mea mihi conscientia pluris est quam omnium sermo.*

Dans la traduction « ma conscience *vaut* plus « ... seule la marque *-is* de G peut autoriser le signifié de « valeur ». (Et on ne voit pas quelle lueur peut apporter l'opinion de B. DELBRÜCK, *Grundriss*² III, 329 — suivant SCHMALZ sur ce point — que ce G est « prédicatif ».)

Que ce signifié « évaluatif » ait disposé le G à se joindre à des verbes

exprimant lexicalement une évaluation, quoi de plus naturel? Cf. l'emploi de *magni, maximi, tanti ... aestimare* (par ex. *Att.*, 7, 15, 2; *Cluent.*, 159; *ep.*, 15, 4, 13). *Quanti ista ciuitas aestimanda est, ex qua boni sapientesque pelluntur?* demande Cic., *Tusc.*, 5, 109.

On sait que le paradigme des termes qui supportent cet emploi du G est très réduit. L'usage banal est de considérer le repérage spatial (ou temporel) comme une localisation (d'où un ablatif-locatif), ou d'en prendre en compte l'extension (d'où un accusatif); on verra de même dans le prix le moyen de l'achat, la condition de la vente (donc un ablatif-instrumental). De là une situation un peu floue, interdisant une règle sans exceptions. Ainsi, avec *emere*, Cicéron emploiera-t-il *magno, paruo, minimo*, mais *tanti* et *quanti* (cf. *Off.*, 3, 59). On observe ici l'érosion significative que subit le G latin en toute position sauf adnominale. Mais les exemples qui restent, par leur isolement même, par leur persistance sous une forme plus ou moins figée, permettent de conclure à l'ancienneté du type. J'ajoute que le parler professionnel, la langue des métiers, est un bon conservatoire d'archaïsmes, non seulement lexicaux, mais aussi syntaxiques. Lorsque Vitruve par exemple énonce les proportions canoniques des temples, selon les divers ordres, il rappelle d'abord celles du corps humain (3, 1, 2) : *(corpus natura ita composuit) ut os ... esset decimae partis, caput a mento ad summum uerticem octauae* : ... la figure doit être « du dizième », la tête du « huitième ».

Cette interprétation des faits latins trouve un appui en grec : (Οἱ ἄλλοι Θρῇϊκες) ὠνέονται τὰς γυναῖκας παρὰ τῶν γονέων χρημάτων μεγάλων, Hdt, 5, 6 *(Les autres Thraces) achètent les femmes à leurs parents au prix fort.* C'est encore du prix que veut parler Socrate, lorsqu'il s'enquiert des honoraires réclamés par tel sophiste : Τίς, καὶ ποδαπός, καὶ πόσου διδάσκει; — Εὔηνος, ἔφη, ... Πάριος, πέντε μνῶν, Platon, *Apol.*, 20 (il n'enseigne pas προϊκός! (génitif figé) de προῖξ « en cadeau », « gratuitement »). *Qui est-ce? d'où est-il? à quel tarif enseigne-t-il? (C'est) Euenos, de Paros* (il enseigne) *à 5 mines.*

Parlant des Chaldéens, Xénophon observe : μισθοῦ στρατεύονται ὁπόταν τις αὐτῶν δέηται : *ils font campagne « contre un salaire »...*

Ailleurs, dans un débat entre Cyrus et ses compagnons, un certain Chrysantas émet l'opinion suivante : (*Cyr.*, 2, 2, 18) Καίτοι ἔγωγε οὐδὲν ἀνισώτερον νομίζω τῶν ἐν ἀνθρώποις εἶναι τοῦ τῶν ἴσων (u. l. τοῦ ἴσου) τόν τε κακὸν καὶ τὸν ἀγαθὸν ἀξιοῦσθαι[6], *Quant à moi, je ne trouve rien de plus contraire à l'égalité parmi les hommes que de voir estimer à valeur égale le méchant et l'homme de bien.*

On ajoutera ici les constructions bien connues de verbes d'évaluation (ἀξιοῦσθαι, τιμᾶσθαι) et aussi celle de ποιεῖσθαι — avec le soutien d'un G, tout à fait comparable à la série de *quanti* en latin — πολλοῦ, πλείονος, μείζονος, ὀλίγου (e. g. *Apol.*, 179, ὀλίγου ἐμαυτοῦ ἐπελαθόμην) ἐλαχίστου, τοσούτου, πόσου, etc..., dont SCHWYZER-DEBRUNNER, 225 donnent des exemples nombreux.

Tous ces faits sont confirmés par l'usage d'autres langues indo-

6. Erreur de référence chez SCHWYZER-DEBRUNNER.

européennes. L'arménien dit-on, accorde au G une sorte de monopole dans l'expression du prix. Les langues baltes, à en croire SCHLEICHER (p. 272) expriment au G les informations sur la taille, le prix, l'âge. Et, dans l'immense domaine slave, le génitif de mesure est florissant — en concurrence, il est vrai, avec l'ac. — pour répondre aux questions *wie weit? wie lange? wie alt?* (F. MIKLOSICH p. 507).

III Génitif et ablatif indo-européens.

Nous avons exposé jusqu'à maintenant : 1) que du partitif, forme non-casuelle au sens fonctionnel, a pu naître, grâce à l'usage de l'apposition, et par réinterprétation de celle-ci, le G *adnominal*; 2) que parmi les emplois non adnominaux, un G de mesure (englobant dimension, âge, prix, estimation) peut prendre sa source dans le concept même de *rapport* inhérent à la notion de partition. Il serait en somme un rameau détaché du partitif.

Pour éclairer maintenant d'autres emplois du G souvent jugés aberrants en latin, abandonnés ou ramenés de force sous le carcan adnominal par quelque artifice, il est utile de se remettre en tête *la situation qu'un certain consensus reconnaît à l'indo-européen.*

L'IE a, dit-on, 7 ou 8 cas au singulier. Le nœud de la difficulté est dans ce « ou ». Il n'offre 8 formes distinctes qu'au singulier de la flexion dite thématique (2e déclinaison, *dominus*, ἵππος) telle quelle est « conservée » dit-on, en sanscrit par exemple :

N	*açvaḥ*	= *equus*
G	*açvasya*	= *equī*
Ab.	*açvāt*	= *equō(d)*

Pour tous les autres types, une seule forme tient la place de génitif-ablatif. Les marques en sont diverses :

-es/-os/-s : par exemple dans *generis*, κυνός, *çunaḥ* (hitt, etc...).
-eso-, -oso- : got. *wulf-is* **-e-so.*
-osyo : scr. *vṛkasya*; hom. -οιο; arm. fal.
-ī latin *equī*; celt.

Et si l'on tient compte des langues slaves et baltes, il faut ajouter *-ed/-od/d* puisque cette désinence, qui nous paraît ablative au vu du latin et du sanscrit, est la marque, non unique mais la plus courante, du G dans ces parlers (et le lituanien, par son accentuation, apporte la preuve que le *-ā* est issu de **-ood*).

Évitant toute spéculation, qui serait mal fondée, sur les différences qui ont pu distinguer ces désinences, nous nous en tiendrons à une observation assurée : à une certaine époque de la langue commune IE, il a existé tout une série d'*allomorphes* pour signifier, dans le cadre de paradigmes différents, ce que nous appelons le partitif, le G d'appartenance (notamment adnominal) — avec quelques rameaux latéraux du partitif comme l'expression de la mesure — et aussi l'ablatif.

Cette constatation, nous oblige d'abord à nous interroger sur ce qu'il pourrait bien y avoir de commun au G et à l'Ab. Il importe peu que le grec,

par exemple, ait « perdu » l'Ab. (comme on le dit parfois naïvement) ou que les langues slaves et baltes aient « perdu » le G[7]. Qu'elles aient « perdu » un cas, appelant un autre cas à le remplacer, ou qu'elles ne l'aient jamais perdu, pour la simple raison qu'elles n'en avaient qu'un (sous des formes diverses), la question linguistique reste au fond identique : ou bien, en effet, il faut rendre compte du fait qu'une forme unique a toujours assuré les fonctions de G et d'Ab. ; — ce qui suppose une *intime parenté* entre les fonctions que l'on sépare sur la foi du latin, du scr. ou du hittite — ; ou bien il faut expliquer en vertu de quelles *affinités profondes* a pu s'opérer le *syncrétisme* G-Ab. dont parle J. HUMBERT avec tant d'autres.

Car un syncrétisme ne se réalise pas au petit bonheur; une forme unique n'entre pas par hasard dans des emplois distincts (contrairement à ce que dit SAUSSURE dans sa comparaison célèbre de la langue avec une partie d'échecs). Dans l'un et l'autre cas, c'est une synonymie, du moins une *synonymie jugée suffisante*, qui peut expliquer le phénomène. Et si l'on prend conscience de cette unité — ou de cette ressemblance profonde — on devrait trouver sinon *la* clé, du moins *une* clé pour résoudre quelques problèmes embarrassants.

Poser la question, c'est déjà — comme il arrive — en suggérer la solution. Si l'Ab. proprement dit dénote « le point de départ », « l'origine » à laquelle est rapportée une chose ou un procès (et partant « l'éloignement », etc...) comment ne pas voir que l'opération la « *partition* » que nous analysions tout à l'heure en est *toute proche*. Elle dirige l'attention sur une partie x prélevée sur un ensemble plus vaste X. Donc X est *ipso facto* le point de départ de x. La différence, c'est que, pour l'Ab. proprement dit, l'attention est dirigée vers la source X et non pas vers le résultat x.

Il faut bien constater que nombre de langues ont trouvé cette distinction de peu d'intérêt; en IE même, elle ne touchait que certains pronoms et les noms thématiques; d'où la solution à la slave, ou à la grecque, avec alignement de toutes les déclinaisons sur un modèle disposant d'une seule forme de « G-Ab. »; d'autres ont généralisé l'opposition G/Ab., tel le latin (du moins en apparence; les choses sont un peu plus compliquées dans le détail puisque, il faut bien s'en aviser, il n'existe pas d'Ab. formel en latin pour les thèmes consonantiques; c'est un locatif ou un instrumental formels qui en tiennent lieu).

Quelle que soit la solution formelle retenue, le fait majeur est le *très large recouvrement originel* (je veux dire IE) du G et de l'Abl.

D'où l'hypothèse que nous nous proposons de vérifier : certains emplois jugés aberrants du G latin sont en fait des Ab. Ainsi, pour l'expression de « l'abondance et de la privation », les tours comme *me maenitet culpae* d'une part, *damnare proditionis* d'autre part.

IV Abondance et privation.

La doctrine reçue (ERNOUT et THOMAS, 51, A. SCHERER, 139, J. HUM-

7. En vérité, ni le grec, ni les langues slaves et baltes n'ont « perdu », on le sait, toute trace formelle respectivement « d'ablatif » et de « génitif ». Mais la question est de savoir s'il y a une opposition de signifié entre un fossile grec en -ω par exemple et un G « vivant » en -*os* (ou -ου).

BERT) voit dans ces G des « partitifs ». On met en avant des exemples comme celui-ci : Caton, *Agr.*, 88, 1 *amphoram defracto colle... puram impleto aquae purae*; et l'on explique que l'amphore délimite une quantité donnée de liquide. Certes! Mais *aquae* n'est pas en relation avec *amphoram*. Dans d'autres exemples, on aperçoit mal comment s'opère une « délimitation » : « Tu me remplis *de fureur* » (Plaute); « La terre grouille *de bêtes sauvages* » (Lucrèce). Il serait sans doute plus habile d'avancer que la chose, considérée partitivement c'est-à-dire avec une extension déterminée, occupe ici la position syntaxique d'un instrumental.

A l'appui de ce raisonnement, on ferait valoir qu'avec les verbes « abonder en » l'Ab. (à valeur instrumentale) concurrence largement le G (cf. KÜHNER, St., II, 1, 467 et 385 sq.). Mais le slave oppose un obstacle insurmontable : à côté de quelques occurrences de l'instrumental (formellement distinct), c'est le G (c'est-à-dire un Ab.!) qui l'emporte de loin dans l'usage (MIKLOSICH, 507, A. VAILLANT, t. V, p. 56).

On doit donc admettre comme possible que le G « d'abondance » soit un G-Ab., dénotant la chose considérée comme point de départ, origine, cause de l'abondance.

Cette vue est corroborée par la construction des verbes de « privation », parfois au G, plus souvent à l'Ab. « Ab. », l'un ou l'autre désignant ce dont on est « en *manque* » (*egēre, indigēre, carēre*), Lucil., 272... : *quarum et abundemus rerum et quarum indigeamus.* (Chez Cicéron et chez César l'Ab. est beaucoup plus fréquent), Hom., ε 397 : τὸν γε θεοὶ κακότητος ἔλυσάν. Cf. la construction de δέω, δέομαι, « manquer de ».

Le slave confirme cette analyse : « avoir besoin » y appelle un G (Ab.) (et, à partir de « avoir besoin de », « désirer »; et même parfois « aimer », cf. VAILLANT, p. 59 — ce qui n'est pas tellement différent de l'usage grec).

Cela dit, il convient sans doute de mettre en cause la présentation traditionnelle des emplois du G. Un coup d'œil sur les grammaires descriptives (d'ailleurs fort précieuses) suffit à faire voir le désordre incroyable qui préside, si l'on peut dire, à leur exposé (et qui horrifiait justement DE GROOT). N'est-ce pas pure routine que de traiter d'abord du G avec des verbes à signifié « positif » en quelque sorte (« regorger de »), pour leur rattacher ensuite leurs antonymes « négatifs » (« manquer de »)? Pourquoi ne pas inverser la démarche? Il est plus éclairant de considérer d'abord les tours où le signifié « ablatif » (sous la *forme* dite de G) est le plus net, massivement confirmé par le slave, c'est-à-dire l'emploi avec les verbes de privation; et de passer ensuite aux tours moins limpides, c'est-à-dire l'emploi avec les verbes d'abondance. L'Ab. « ablatif » (origine, source) n'y est pas sans justification; et la relation d'antonymie peut contribuer à la consolider; mais la voie est ouverte à la concurrence de l'instrumental.

V **Me paenitet culpae.**

Les verbes qui expriment un sentiment appellent assez souvent un complément au G. Ici encore les exemples latins, relativement très peu nombreux, assez figés, reçoivent un éclairage intense des langues apparentées. Il y a, on le sait, des verbes impersonnels, Cic., *Divin.*, 1, 63 : *(eos) peccatorum suorum maxime paenitet.*

Verr. act., I, 35 : *sunt homines quos libidinis infamiaeque suae neque pudeat neque taedeat.*

Parmi les verbes personnels *misereor* est suivi fréquemment d'un nom de personne (cf. aussi *uereor* + G, Cic., *Att.*, 8, 4, 1).

KÜHNER (II, 1, 468-470), fidèle à son système simpliste, voit dans ces G le complément adnominal du substantif « caché dans le verbe » : *pudet* équivaut à *habere pudorem* par exemple... ERNOUT n'explique rien en parlant de G « de relation » (tous les cas expriment des relations!), J. HAUDRY dans sa thèse (1978) parle de « quasi-sujet » et de « quasi-objet », ce qui renvoie à la logique une question de syntaxe. SCHWYZER range bizarrement les nombreux exemples qu'offre le grec dans sa IV^e^ section (p. 125 sq.), sorte de section disciplinaire où sont regroupés les G plus ou moins rebelles, en tout cas « historiquement opaques ».

X 169-170 : ἐμὸν δ' ὀλοφύρεται ἦτορ Ἕκτορος « Mon cœur se lamente pour Hector », déclare Zeus en voyant Achille poursuivre Hector autour de Troie. Ailleurs, ce n'est plus de la désolation, mais de la colère qu'éprouve le roi des dieux : Δ 168, τῆσδ' ἀπάτης κοτέων, « irrité de cette félonie »; Plat., *Euthyd.*, 297 b : μή μοι φθονήσῃς τοῦ μαθήματος, « ne sois pas jaloux de moi pour cette connaissance ».

On rapprochera la construction allemande au G avec *sich schämen*, *sich freuen* par exemple. Et l'on verra dans VAILLANT (57) la longue liste des verbes slaves, par exemple « pleurer », « gémir », « trembler », « souffrir », construits avec le G; ou dans SCHLEICHER (278) pour le lituanien, les verbes « craindre », « avoir honte », « se réjouir ». F. MIKLOSICH, le pionnier des études slaves, a donné par hasard la solution (p. 463 sq.) en intitulant la rubrique correspondante : « le G de cause ». On a eu tort de l'oublier, et surtout de ne pas chercher à rendre compte de cette « valeur ».

A mon avis, ce même Ab. (de forme génitive) à valeur causale se retrouve dans les quelques tours latins cités plus haut. Leur archaïsme assez surprenant ressort encore du fait qu'ils représentent une série très limitée, stérile, et même durement entamée par la concurrence de la transitivation, de l'ablatif formel et des tours prépositionnels.

VI Les G du grief.

Les G rangés sous ce titre présentent ce même caractère de domaine clos. On ne les emploiera pas dans une phrase banale comme « j'ai grondé l'enfant pour son mauvais caractère, sa taquinerie ». Ils n'apparaissent que dans des expressions judiciaires, ou quasi-judiciaires, protégés par le conservatisme d'un parler technique. On n'a guère liberté, non plus, de déterminer le substantif au G. L'exemple vedette pourrait être :

Nep., 1, 7, 5 : *Miltiades proditionis accusatus est.*

On sait que se construisent ainsi des verbes du même champ sémantique comme *ago, insimulo, arcesso, postulo, conuinco, arguo, damno* (et aussi *absoluo*). Le G, même dans ce contexte, subit la concurrence de l'ablatif seul (*scelere*, Cic., *Phil.*, 13, 27), et surtout de l'ablatif avec *de* (*de neglegentia*); on dit toujours *de ui.*

Sans aller chercher plus loin, le grec fournit une masse d'exemples concordants [8].

Il vaudra mieux ici encore, ne pas éluder la question, en imaginant une ellipse (de *crimine, nomine, lege, iudicio*), comme le veulent KÜHNER et KURYLOWICZ; ou en invoquant l'influence de constructions nominales synonymes (DELBRÜCK, *Grundr.*[2] III, 328); ou en se référant à un concept très vague de « Sachbetreff » comme SCHWYZER. Tout s'explique bien par une valeur causale, c'est-à-dire ablative, du G.

Conclusion.

Nous proposerons une conclusion, pour respecter l'usage, mais sans oublier un instant ni les obscurités qui demeurent et maintiennent la question ouverte, ni les emplois que nous n'avons pas traités ici.

Deux points cependant nous paraissent importants :

— d'abord que le G adnominal (c'est-à-dire dans son emploi presque unique, 95 %) s'explique bien par la réinterprétation d'un syntagme formé d'un partitif et d'un nom (ou pronom) initialement en apposition, et chargé d'expliciter la portée exacte de la partition (*farin-[ae libram]*);

— ensuite qu'il existe une grande proximité sémantique entre partitif et ablatif. C'est par elle que s'éclairent en définitive l'usage d'une forme unique de G-Ab. (comme en grec ou en balto-slave) et les survivances, sous l'étiquette d'un G formel, de valeurs ablatives (latin).

De cette proximité notionnelle profonde il existe d'ailleurs des indices tout modernes. Le G adnominal latin a été remplacé, on le sait, par un tour prépositionnel avec *de*, préposition ablative typique. D'abord dans les expressions partitives, comme chez Plaute *de praeda dimidium...*, pour en arriver à des pures déterminations adnominales, comme *parietes de cellula*, ou *pedes de peccatore*.

Cette même préposition ablative a donné leur partitif aux langues romanes :

il boit du vin (οἴνοιο),
il est de la fanfare (τῶν τριάκοντα, ou : *si triumuirum siem* de [Caton).

Il va sans dire qu'ablatif et cause s'expriment aussi par *de* :

Il sort du garage,
il hurle de douleur.

Si l'on veut bien embrasser du regard ces trois fonctions assumées en français par un morphème unique, on pourra se croire revenu, après des millénaires passés sur l'immense spirale du temps, à l'époque où quelques désinences synonymes servaient indistinctement à marquer partitif, complément adnominal, mesure, origine et cause.

8. Cf. τίσασθαι Γ 366 : φεύγειν Plat., *Apol.*, 35 d ; de même αἰτιᾶσθαι, καλεῖσθαι, διώκειν, αἱρεῖν, δικάζειν, κολάζειν, etc...).

AUTEURS CITÉS

F. ERNOUT et THOMAS, *Syntaxe latine*, 2e éd., Paris, 1953. — A. W. DE GROOT, *Classification of the uses of a case illustrated on the Genitive in latin*, « Lingua », 6, 1956, 8-63. — J. HAUDRY, *L'emploi des cas en védique*, Lille, 1978. — J. HUMBERT, *Syntaxe grecque*, Paris, 1945. — R. KÜHNER et C. STEGMANN, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, 3e éd. (A. THIERFELDER), Leverkusen, 1935. — F. MIKLOSICH, *Vergleicheude Syntax der slav. Sprachen*, Wien, 1868-1874. — J.-P. MAUREL, *Génitif et quantification*, « Syntaxe et Latin, Actes du IIe Congrès intern. de Linguistique latine », éd. Chr. TOURATIER, Marseille, 1985, p. 121-138. — A. S. SCHERER, *Handbuch der lateinischen Syntax*, Heidelberg, 1975. — A. SCHLEICHER, *Litauische Grammatik*, Prag, 1958. — E. SCHWYZER, *Griechische Grammatik*, 3e éd., Munich, 1959. — A. VAILLANT, *Grammaire comparée des langues slaves*, t. V (Syntaxe), Paris, 1977.